

Annexe 1 : Lettre de mission



Paris, le 31 JAN. 2018

N° /ARM/CAB/CC5

Madame la ministre des armées

Monsieur le ministre de l'économie et des finances

Madame la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

à

Monsieur Jean-Lou CHAMEAU

OBJET : Mission pour le regroupement d'établissements du quartier de l'Ecole polytechnique

Lors de sa visite le 25 octobre 2017 sur le plateau Saclay, le Président de la République a annoncé la création d'un pôle d'enseignement supérieur et de recherche constitué d'une alliance des grandes écoles comprenant l'Ecole polytechnique, l'ENSTA ParisTech, l'ENSAE ParisTech, Télécom ParisTech et Télécom SudParis, délivrant tous les niveaux de diplômes, intégrant profondément ses cursus, mutualisant ses forces et ses équipements et qui devra trouver des voies originales pour évoluer vers un MIT ou une EPFL à la française. Il a demandé qu'une attention toute particulière soit portée à l'ouverture sociale.

Afin de répondre à cet enjeu des plus importants pour le développement, la compétitivité de notre pays et son rayonnement, nous vous demandons de coordonner les actions nécessaires à la concrétisation rapide de ce pôle. Les dirigeants des établissements concernés vous apporteront leur plein concours afin d'assurer le succès de ce projet qui constitue un objectif majeur et commun de l'année 2018.

Sur la base du document de travail « NewUni », qui a déjà fait l'objet de délibérations favorables des conseils d'administration ou d'écoles concernés, et en vous appuyant sur les

travaux conduits depuis lors, vous préciserez les projets à mettre en œuvre à court, moyen et long terme afin de constituer un pôle cohérent. Ces projets, concrets et ambitieux, couvriront notamment les domaines suivants :

- La formation ;
- Le recrutement d'excellence national et international tant des personnels que des étudiants, avec une forte ouverture sociale pour ces derniers ;
- La recherche la plus avancée, en particulier en lien avec les besoins de l'économie et de l'innovation ;
- La recherche de financements.

Vos propositions viseront notamment à permettre la délivrance dès la rentrée 2018 au niveau du regroupement des diplômes nationaux de doctorat, de master et des diplômes d'établissement conférant les grades de Licence et de Master (hormis les diplômes d'ingénieur), en ayant recours si nécessaire à des solutions transitoires. Vous repenserez l'organisation des écoles doctorales et des parcours de masters, en tenant compte à la fois des spécificités du pôle et des complémentarités avec les autres établissements de l'Université de Paris Saclay.

Les relations rénovées avec les grands organismes de recherche nationaux et les autres établissements académiques du plateau de Saclay devront également être définies à cette échéance. Vous élaborerez pour le mois de juin 2018 un schéma d'interaction avec les entreprises permettant de valoriser pleinement les atouts du pôle. Vous définirez, toujours pour le mois de juin 2018, votre vision de la vie de campus afin d'ancrer dans le quotidien des personnels et des étudiants les bénéfices apportés par le pôle. Pour chacun des projets, vous veillerez à mettre en exergue la plus-value apportée par le regroupement.

Vous définirez également l'organisation, le système de gouvernance et le fonctionnement les plus efficaces pour atteindre les objectifs visés. Vous proposerez un statut juridique pour ce pôle. Vous pourrez vous appuyer à cet effet sur les dispositions prévues par la loi pour un Etat au service d'une société de confiance, dès sa parution.

Enfin vous proposerez une politique de marque ainsi que de signature des publications qui permettront de valoriser le pôle et d'affirmer le nouveau périmètre de son excellence et de ses ambitions.

Sur la base d'un travail en équipe avec les dirigeants des écoles concernées, vous pourrez compter pour la conduite de ce projet sur la pleine collaboration de nos départements ministériels et des dirigeants des organismes nationaux de recherche sous nos tutelles. Le conseil général de l'économie mettra également à votre disposition un ingénieur général des mines pour la durée de votre mission. Vous veillerez particulièrement à l'implication des personnels et étudiants des écoles dans les différents projets afin de définir un avenir partagé.

La concrétisation du pôle devra être rapide, à la hauteur des ambitions poursuivies et s'inscrire dans une dynamique de valorisation et de rayonnement. Cette concrétisation devra également se faire dans une logique d'ouverture en recherchant les opportunités d'association avec d'autres établissements.

Vous mènerez ces travaux en parallèle de votre mission sur les campus d'innovation. Vous rendrez compte chaque mois de l'avancement du projet aux autorités de tutelle des écoles. Vous nous présenterez en mars 2018 un projet de feuille de route en identifiant les aménagements législatifs ou règlementaires qui vous paraissent nécessaires. Vous nous présenterez ensuite début juillet 2018 la feuille de route consolidée et la mise en œuvre des premières actions illustrant la dynamique de construction du pôle.

La Ministre des Armées



F. PARLY

Le Ministre de l'économie
et des finances



B. LE MAIRE

La Ministre de
l'enseignement supérieur,
de la recherche
et de l'innovation



F. VIDAL